



Madame Najat VALLAUD-BELKACEM
Ministre de l'Éducation nationale, de
l'Enseignement supérieur et de la Recherche
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Réf : LE//JH/589

Ivry sur Seine, le 12 novembre 2014

Madame la Ministre,

Je connais votre attachement pour l'École publique et souhaite donc attirer votre attention sur la situation du Maine-et-Loire dans le secteur des Mauges. Après des années de batailles, un lycée public ouvrira enfin en 2015 à Beaupréau. En cohérence avec cette ouverture, les parents d'élèves avec les associations laïques locales, avaient obtenu la promesse du Conseil général pour la création d'un collège dans le même secteur. Or, au moment où les chiffres de demandes d'inscription confirment le besoin de cet établissement, le Conseil général se prépare à se dédire.

Je vous demande donc, Madame la Ministre, d'intervenir pour garantir la continuité territoriale du service public d'Éducation et permettre, ainsi, que les enfants des Mauges ne soient pas contraints au choix obligatoire de l'école privée, du fait de leur éloignement géographique.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de ma considération distinguée.

Laurent ESCURE
Secrétaire Général